



ASSEMBLÉE NATIONALE

14ème législature

personnel de direction

Question écrite n° 101642

Texte de la question

M. Jean-René Marsac attire l'attention de Mme la ministre de l'éducation nationale, de l'enseignement supérieur et de la recherche, sur la situation des personnels de direction de l'éducation nationale. Les chefs d'établissement s'inquiètent de la dégradation continue de leurs conditions de travail, de la multiplication de tâches administratives chronophages et de l'absence de perspectives de carrières. Chaque vendredi depuis la rentrée certains chefs d'établissement ont décidé de protester en ne répondant plus aux courriers électroniques et aux appels de leur hiérarchie. Il lui demande quelles sont les intentions du Gouvernement afin de répondre aux inquiétudes des personnels de direction de l'éducation nationale.

Données clés

Auteur : [M. Jean-René Marsac](#)

Circonscription : Ille-et-Vilaine (4^e circonscription) - Socialiste, écologiste et républicain

Type de question : Question écrite

Numéro de la question : 101642

Rubrique : Enseignement : personnel

Ministère interrogé : Éducation nationale, enseignement supérieur et recherche

Ministère attributaire : Éducation nationale

Date(s) clé(s)

Question publiée au JO le : [27 décembre 2016](#), page 10629

Question retirée le : 20 juin 2017 (Fin de mandat)